

N°19

Magazine d'information

Trégommeur

infos

Décembre
2023

Municipalité p. 2

**L'essentiel du
conseil municipal**

Infos mairie p. 8

Recensement

Nouvelle aire de jeux p. 14

**Le point
sur les travaux**

Vie scolaire p. 16

Les écoles

Photos p.23

1950/2023



le mot du maire



Vous avez pu lire dans la presse que la commune a été notifiée d'une baisse de recettes fiscales par le service des impôts pour un montant équivalent à 36 000 € annuel ce qui représente une augmentation d'impôts de 80 € par foyer et par an.

Cette notification fait suite à une demande d'exonération de la taxe foncière du Zooparc de Trégomeur en référence à une jurisprudence qui classe ces entreprises comme étant des exploitations agricoles.

Cette jurisprudence porte sur l'exonération de la taxe d'apprentissage des parcs zoologiques de France et la direction des services fiscaux 22 l'a fait appliquer, très étonnamment, à la taxe foncière sur le bâti (TFPB) pour Trégomeur. Nous contestons cette rectification. D'autres communes hébergeant des zoos n'ont pas été notifiées.

Suite à notre demande d'explications, les services fiscaux se trouvent dans l'incapacité de nous fournir un texte de loi justifiant cette modification et refuse de nous communiquer l'origine de leurs prises de position alors même que l'administration a l'obligation de la motiver et doit apporter la preuve des éléments qui fondent les décisions.

Cependant, pour se justifier elle se retranche sur « la règle que les relations entre le fisc et un contribuable sont couverts par le secret professionnel », qui est bien évidente, puis confirme que leur position est prise sur le principe du « bien-fondé », là encore non argumenté.

J'ai répondu à M. Le Préfet et à Mme La Directrice des impôts que nous nous trouvons devant une administration toute puissante face à des élus au garde à vous.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre le contentieux.

Par ailleurs, vous constatez l'importance des travaux sur la commune avec l'installation de poteaux pour préparer l'arrivée de la fibre. Une armoire vient d'être posée près de la mairie. Nous pouvons espérer être connecté pour 2025.

Sur ce dernier semestre de l'année, il a été réalisé une extension d'éclairage public, rue de l'Argoat, conduisant à l'abri bus.

L'embellissement de l'école publique « La Mare Morel » se poursuit. Les enfants, les enseignants et les parents d'élèves apprécient les travaux réalisés.

La vitesse est un souci majeur. La population nous interpelle souvent sur la sécurité de nos routes. Il n'y a pas de solutions miracles. La commission aménagement se mobilise sur ce sujet.

Au niveau de la communauté de commune, le PLUI h rentre dans une phase de débat sur l'aménagement du territoire du Leff Armor Communauté. Cette révision devrait être exécutoire pour fin 2025. Les surfaces constructibles sur la période 2021-2031 sont divisées par deux par rapport aux dix années précédentes.

Le recensement de la commune va s'opérer du 18 janvier au 17 février. Nous vous demandons de réserver un bon accueil aux deux agents recenseurs qui vont parcourir notre territoire. Surtout faites-vous recenser. Ce travail consiste à connaître notre population réelle et c'est à partir de ces chiffres que les services de l'Etat se basent pour verser nos dotations.

L'année 2024 sera consacrée à une importante étude sur l'aménagement de deux classes à l'école publique, ainsi que la mairie, afin de programmer des travaux sur 2025, tant sur la rénovation énergétique que sur l'aménagement des bâtiments.

Il me reste à vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Je profite pour vous inviter aux vœux de la municipalité qui se tiendront le vendredi 19 janvier 2024, à 19H00, à la salle polyvalente.

Excellentes fêtes à vous tous.

Denis Manac'h



L'essentiel du conseil municipal

1. Acquisition d'un bien par voie de préemption

Le conseil municipal **décide** :

Article 1^{er} : il est décidé d'acquérir par voie de préemption un bien situé à Trégomeur, cadastré section ZM 323 et ZM 324p, au 25 rue d'Arcoat, d'une superficie totale de 38 a 45 ca, appartenant à Madame Nédélec Yvette.

Article 2 : la vente se fera au prix de 250 000 €, ce prix étant conforme à l'estimation du service des Domaines, auxquels s'ajoutent les frais relatifs à cette acquisition.

2. Dénonciation convention logement « 9 rue d'Armor »

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une convention en date du 24 novembre 2000 a été établie pour le logement sis au « 9 rue d'Armor ». Elle a expiré le 30 juin 2021.

L'article 2 de cette convention stipule que cette dernière est renouvelée par tacite reconduction par période triennale prenant effet à sa date d'expiration.

La convention doit être dénoncée au moins 6 mois avant la date d'expiration auprès de l'ANAH, par acte authentique (acte d'huissier de justice)

Cet acte doit également être publié au service foncier.

M. le Maire sollicite de son conseil l'autorisation de dénoncer cette convention, d'y mettre ainsi un terme, par acte d'huissier avant le 31 décembre 2023. Cette convention prendrait alors fin le 30 juin 2024.

M. le Maire propose de mandater la SELARL Armorhuis, huissier de justice de Saint-Brieuc.

Le Conseil municipal approuve la dénonciation de la convention n° 22.3/08 - 2000 / R353-90-3-4397 en date du 24 novembre 2000 et **Autorise** M. le Maire à mettre un terme à cette convention en application de l'article 2 de ladite convention par acte d'huissier.

3. Convention transport pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

M. le Maire présente au Conseil municipal la convention pour l'organisation d'un ramassage des enfants pour l'accès aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mis en place par Leff Armor communauté.

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la date de signature. Elle est renouvelable chaque année par tacite reconduction. Une participation financière sera demandée à la commune. Le coût par trajet et par enfant est de 3,80 €.

Le Conseil municipal se prononce contre la participation financière de la commune.

4. Convention de partenariat dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique avec le GDSA 22

M. le Maire présente la convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor (GDSA22), dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.

La commune désigne Bertrand Renier, la personne référente, qui sera en charge de la mise en œuvre d'un groupe de piégeurs formés sur un territoire donné.

Objet de la convention : GDSA se propose d'accompagner les collectivités pour mettre en œuvre une dynamique de piégeage des fondatrices dans le respect des normes sanitaires et la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, GDSA mettra à disposition la logistique aux collectivités souhaitant adopter cette politique préventive plus efficace et moins coûteuse que les actions curatives (destruction des nids).

La commune prendra en charge la logistique pour l'organisation des différentes réunions (mise à disposition d'une salle, publicité, reproduction de document...).

Il sera demandé à la collectivité de signer les résultats du piégeage

en indiquant le nombre de fondatrices piégées et l'évolution du nombre de destructions des nids.

Le GDSA 22 assurera une formation auprès de la personne référente désignée par la collectivité.

Le conseil municipal approuve la convention de partenariat avec le GDSA22 dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique et **autorise** M. le Maire à signer la convention.

5. Personnel communal - modification du tableau des effectifs - création d'un poste d'adjoint technique

M. le Maire informe l'assemblée que la responsable et cuisinière du restaurant scolaire a demandé à faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2024. Il y a donc lieu d'engager la procédure de recrutement afin d'assurer son remplacement.

Le Maire propose au conseil municipal de créer au tableau des effectifs, un poste d'adjoint technique territorial pour les fonctions de responsable et cuisinier du restaurant scolaire, au 1^{er} janvier 2024, pour une DHS de 28h, sur les grades suivants :

1. Adjoint technique
 2. Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- Il appartient au conseil de statuer sur cette proposition.

Le conseil municipal adopte la création d'un poste d'adjoint technique territorial pour les fonctions de responsable de cuisine du restaurant scolaire, au 1^{er} janvier 2024, pour une DHS de 28h, sur les grades suivants :

- Adjoint technique
 - Adjoint technique principal de 1^{ère} classe.
- Autorise** M. le Maire à procéder au recrutement correspondant et à réaliser toute démarche afférente à ce dossier.

6. Révision loyer logement communal rue d'Armor

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au 1^{er} juillet 2023, le montant du loyer pour le logement communal de la rue d'Armor de 510,60 € passera à 529,47 €.

Le Conseil municipal valide le montant du loyer à 529,47 € à compter du 1^{er} juillet 2023.

7. Révision loyer logement communal du « Saupiquet »

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de location du logement communal dit du « Saupiquet » prévoit une révision du loyer le 1^{er} juillet de chaque année et l'indice de référence à prendre en considération est celui du 1^{er} trimestre.

le Conseil municipal fixe le nouveau loyer mensuel à :

1. Montant du loyer au 1^{er} juillet 2022 : 485.05 €
2. Indice de référence du 1^{er} trimestre 2022 : 133.93 €
3. Indice de référence du 1^{er} trimestre 2023 : 138.61 €
4. Soit : $485.05 \text{ €} \times 138.61 \text{ €} : 502 \text{ €} = 133.93 \text{ €}$

8. Devis éparage 2023

M. Bertrand Renier présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de l'ETA du Goëlo pour la réalisation des travaux d'éparage 2023 sur l'ensemble du territoire communal.

Le devis comprend les travaux d'éparage sur les talus des voies communales sans le fond de douve côté route et talus des chemins d'exploitation.

Le conseil Municipal décide de confier les travaux d'éparage 2023 à l'ETA du Goëlo pour un montant de 5 512,50 € HT, soit 6 615 € TTC



9. Tarifs services périscolaires 2023-2024

Mme Valérie Ramoné présente les tarifs des services périscolaires pour la rentrée de septembre 2023, avec une augmentation de 2% par rapport à l'année scolaire précédente. le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs des services périscolaires 2023-2024 :

RESTAURANT SCOLAIRE	2023-2024
Repas enfant commune	3.64 € régulier à l'année 3.78 € occasionnel
Repas enfant hors commune	4.68 €
Repas enfant allergique	0.94 €
Repas adulte	6.14 €

GARDERIE MUNICIPALE	2023-2024
La ½ heure avant 8h	1.24 €
La ½ heure normale matin coefficient CAF 559 € max	0.44 €
La ½ heure normale matin coefficient CAF > 559 €	0.84 €
La ½ heure normale soir coefficient CAF 559 € max	0.44 € (Goûter inclus)
La ½ heure normale soir coefficient CAF > 559 €	1.08 € (Goûter inclus)
La ½ heure après 18h30	5.00 €

10. Devis réalisations typographiques école publique « La Mare Morel »

Mme Valérie Ramoné présente le devis sollicité auprès de Guénola Jouanny pour les réalisations typographiques, pour la nomination de l'école « école publique la Mare Morel ». Le montant du devis s'élève à 320 € TTC.

Le Conseil municipal valide le devis de Guénola Jouanny pour les réalisations typographiques pour un montant de 320 € TTC.

Mme Valérie Ramoné informe le conseil municipal qu'elle est en attente d'un devis pour la cour, pour la prochaine rentrée, concernant la dernière phase d'embellissement de l'école.

11. Devis jeux en bois pour la garderie

Mme Valérie Ramoné présente à l'assemblée un devis sollicité auprès de la société Wesco, pour l'achat de jeux en bois pour la garderie. Le montant de devis s'élève à 465.03 € TTC.

Le conseil municipal valide le devis de la Société Wesco pour l'achat de jeux en bois pour la garderie pour un montant de 465,03 € TTC.

12. Devis tables de pique-nique

Mme Valérie Ramoné présente à l'assemblée un devis sollicité auprès de la société Manutan, pour l'acquisition de 5 tables de pique-nique (2 pour la garderie, 2 pour l'aire de jeux derrière la mairie et 1 à la salle polyvalente). Le montant de devis s'élève à 1 395 € HT, soit 1 674 € TTC.

Le conseil municipal valide le devis de la Société Manutan pour l'acquisition de 5 tables de pique-nique pour un montant de 1 395 € HT, soit 1 674 € TTC

13. Demande subvention Partenariat Terre Attitude 2023

M. le Maire présente un courrier de demande de subvention de l'Association « JA'NIME » pour l'événement Terre Attitude, organisé sur la commune de Plélo le week-end du 26 et 27 août 2023.

Le conseil municipal décide de verser la somme de 1 000 € à l'Association « JA'NIME » pour l'organisation de Terre Attitude 2023.

14. Proposition de motion de soutien pour la maternité de Guingamp

M. Denis Le Buhan propose de réaffirmer le soutien de la commune pour la défense de la maternité et de l'hôpital de Guingamp. Il est donné lecture de la proposition de motion :

La commune de Trégomeur s'inquiète de la suspension prétendument préventive des accouchements à la maternité de Guingamp.

A l'inquiétude s'ajoute la colère de n'avoir aucun engagement écrit du ministre en charge de la santé pour une reprise de cette activité dans les plus brefs délais.

Le conseil municipal adopte cette motion et fait part de son inquiétude sur le devenir de la maternité de Guingamp et de son hôpital.



12. Convention de gestion des espaces verts des logements du presbytère

M. le Maire expose au conseil municipal que l'entretien des logements intercommunaux de St Fiacre, Plouvara, Trégomeur et Tressignaux était effectué par les agents de la communauté de communes, dont le temps de trajet est souvent plus long que le temps de travail effectué sur place. De plus, le plan de charge du service technique ne permet pas un entretien régulier de ces espaces. Afin de gagner en efficacité mais également en qualité, il est proposé de confier l'entretien aux agents techniques de la commune.

Il a été décidé avec Leff Armor communauté de conclure une convention de gestion et d'entretien des espaces verts, afin de continuer à être entretenus de la manière la plus pertinente et la moins onéreuse, par les agents techniques de la commune.

La convention prend effet à la date de signature, pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

Les prestations d'entretien et de maintenance définies dans la présente convention seront à titre gracieux par les services de la commune.

Le conseil municipal **demande** à modifier la convention en demandant à ce que les chantiers d'insertion effectuent les travaux d'entretien.

15. Contentieux Zooparc de Trégomeur

M. le Maire fait part d'un contentieux avec les services fiscaux concernant une baisse de nos recettes fiscales de l'ordre de 36 000 €, soit 80 € par foyer et par an, en rapport avec la jurisprudence Sigean qui porte sur une taxe d'apprentissage que les services des impôts font appliquer étonnamment à la commune au titre de Taxe Foncière sur les propriétés bâties. Ils font également référence à l'article 1382-6 du code général des impôts qui concerne les animaux domestiques. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre le contentieux.

16. Rentrée scolaire 2023-2024

Mme Valérie Ramoné informe des effectifs à la rentrée scolaire 2023-2024 :

Effectifs à l'école publique

Classe	Trégomeur	Plélo	Tréméloir	Lantic	Tréguidel	Totaux	Année 2022/2023
TPS	1					1	5
PS	10					10	9
MS	11			1		12	10
GS	10					10	4
CP	3		1			4	7
CE1	5			1		6	12
CE2	12	1		1	1	15	4
CM1	9					9	10
CM2	14					14	3
Totaux	74 1 - 3 ans	1	1	3	1	80 + 3 ans 1- 3 ans	59 + 3 ans 5 - 3 ans

Effectifs à l'école Sainte-Thérèse

Classe	Trégomeur	Plélo	Plouvara	Totaux	Année 2022/2023
TPS	1			1	0
PS	1			1	5
MS	2	1	1	4	1
GS	2			2	2
CP	2			2	2
CE1	1			1	2
CE2	0			0	6
CM1	1	1		2	3
CM2	0	1	1	2	2
Totaux	9 1 - 3 ans	3	2	14 + 3 ans 1- 3 ans	23 + 3 ans 5 - 3 ans

17. Affaires scolaires

Ouverture de classe, RPI de direction
Mme Valérie Ramoné, informe de l'ouverture de la 4^{ème} classe à l'école publique La Mare Morel, avec l'enseignante Aurélie Le Morvan, qui a en charge la classe de CM1/CM2.

La répartition des classes est la suivante :

1. Isabelle Lemoine : TPS/PS/MS
2. Magalie Jezequel : GS/CP
3. Alexandre Kermaal : CE1/CE2
4. Aurélie Le Morvan : CM1/CM2

Mme Valérie Ramoné informe que le RPI de direction entre Plélo et Trégomeur est maintenu pour l'année scolaire 2024-2025. Mme Valérie Ramoné rappelle que l'école Sainte-Thérèse est désormais en classe unique et qu'elle a rencontré le directeur Anthony Jouan et l'enseignante Claire Le Bour.



18. Devis lits

Mme Ramoné Valérie informe le conseil municipal qu'une demande de lits pour le dortoir a été effectué par l'école, du fait de l'augmentation des effectifs à la rentrée 2023. Un devis a été sollicité auprès de la société Centex. Le montant du devis s'élève à 440,83 € TTC pour l'achat de 8 lits.

Le conseil municipal valide le devis de la Société Centex pour l'achat de lits pour le dortoir pour un montant de 367,36 € HT, soit 440,83 € TTC.

19. Aménagement : devis embellissement du transformateur près de l'école

Mme Ramoné Valérie, 1^{ère} adjointe, présente au conseil municipal le devis de Guénola Jouanny concernant la réalisation d'une peinture murale sur le transformateur électrique près de l'école. Le montant du devis s'élève à 1502,13 € TTC.

Le conseil municipal valide le devis de Guénola Jouanny pour l'embellissement du transformateur pour un montant de 1 502,13€ TTC.

Le SDE peut subventionner le projet à hauteur de 400 €. Une demande est en cours.

20. Demande budget complémentaire pour les fournitures scolaires de l'école publique

Mme Valérie Ramoné présente la demande de l'école pour un budget complémentaire pour les fournitures scolaires du fait de la hausse des effectifs pour la rentrée 2023. Le budget pour l'année 2023 étant de 3 300 €, Il est proposé d'augmenter le budget de 130 € pour ce dernier trimestre de l'année.

Le Conseil municipal valide l'augmentation du budget à hauteur de 130 € pour ce trimestre.

21. Participation de la commune pour l'activité voile

M. le Maire rappelle que Leff Armor ne prend plus en charge l'activité voile pour les écoles. M. le Maire propose que la commune prenne en charge 50 % du coût de l'activité, le restant à charge sera pour l'association des parents d'élèves.

La facture étant de 1080 €, la commune demande une participation de 540 € de l'Amicale laïque.

Le Conseil municipal valide la prise en charge de 50 % du coût de l'activité par la commune et demande la participation de 50 % de l'amicale laïque.

22. Tarif participation repas CCAS pour les accompagnateurs

M. le Maire informe que la facturation des repas du CCAS pour les accompagnateurs est fixée à 34 € par personne.

Le Conseil municipal valide la participation du repas à 34 €.

23. Vente de bois

M. Bertrand Renier informe que suite à l'annonce insérée dans le bulletin municipal pour la vente de 2 cordes de bois de chauffage, deux propositions ont été faites. La proposition retenue est celle de M. et Mme Jouve/Amalric pour un montant de 360 €.

Le conseil municipal valide la proposition de M. et Mme Jouve/Amalric pour un montant de 360 €.



24. Recensement de la population 2024

M. le Maire informe que le recensement de la population de la commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Pour préparer et réaliser cette enquête, la commune doit mettre en œuvre des moyens humains, matériels et financiers avec notamment la nomination d'un coordonnateur communal. Il est responsable de la préparation, du suivi de la collecte, de l'encadrement des 2 agents recenseurs en collaboration avec le superviseur de l'INSEE.

Il propose de nommer Mme Catherine Morin, secrétaire de mairie en qualité de coordonnatrice communale.

Deux agents recenseurs seront recrutés pour effectuer cette opération.

le conseil municipal donne son accord pour la nomination de Mme Catherine Morin en qualité de coordonnatrice communale dans le cadre de la campagne de recensement de la population.



25. Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire du CDG 22

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité, a demandé au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale 22, de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Considérant que ce contrat doit être soumis au Code de la Commande Publique ;

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027.

DÉPART de Nicole

Une retraite bien méritée

Pour Nicole Le Coz l'heure de la retraite a sonné. C'est en 1996 qu'elle intègre la commune sur un poste polyvalent, service repas cantine et entretien des bâtiments. En 2006, la municipalité en place lui propose de prendre le poste

de cuisinière et surveillante à la garderie, elle y restera jusqu'à aujourd'hui. La municipalité la remercie pour son travail et lui souhaite une belle retraite. Elle est remplacée à partir du 01 janvier par Aurore Orhan contractuelle sur une période de 6 mois et sera assistée de Françoise Morin.



SITE internet

Notre site internet devrait être en ligne dans quelques semaines. Les entreprises, associations, Chambres d'Hôtes, gîtes....qui n'y sont pas encore référencés et qui souhaitent y être peuvent se rapprocher de la mairie.

RAID AVENTURE « EXTREME OUEST »

Mardi 26 et mercredi 27 septembre, le stade A. LE TALENDIER a fait office de safe-zone aux participants du raid aventure « extrême Ouest » mis en place par La Mad Jacques association organisatrice de course aventure.

Pour d'autres, ce raid est l'occasion de partager une aventure en famille et c'est ce que sont venus chercher ces deux frères lillois Martin et César motivés par « des rencontres et un dépassement de soi ».



Rencontre avec Bastien, Directeur Aventure :

« Ce sont deux raids qui sont organisés l'un au départ de PARIS BERCY appelé « le vénère » et le second au départ de RENNES « le pèpère », ces deux itinéraires regroupent respectivement 60 et 190 participants.

Kim de PARIS (20 ème) relève le défi « drôle et dur » avec des cousins et amis. Cette sportive passionnée de triathlon mais pas forcément de vélo veut s'amuser, voir du paysage et « faire un truc que je n'aurai pas fait si ça n'avait pas été organisé par la Mad Jacques ».

« L'objectif commun de ces deux raids est de rallier le Conquet (29) samedi 30 septembre à 10 H 00 où un bateau attend les cyclistes pour une traversée vers Ouessant, ligne d'arrivée de ces deux épreuves ».

Enfin, Xavier de HOUILLES (78) est à la découverte de notre région « c'est une première en Bretagne, je n'y suis jamais venu ».

Selon Bastien, ces aventures sportives sont avant tout « un rapport au sport sympa et ludique » mais aussi « une découverte du territoire et promouvoir le vélo dans un but unique : voyager autrement ».

Chaque participant s'est vu remettre un passeport qu'il doit oblitérer aux checkpoint définis sur le parcours comme Terre Atypique, le musée Louison Bobet, le cochon flingueur ou la gargouille pour ne citer que ceux-ci.

Ces participants rencontrés ont apprécié les structures de notre terrain des sports ainsi que la Crêperie Le Goëlic ou encore les plats proposés et à emporter par l'Atelier Cuisine.



RECENSEMENT 2024

En 2024, Trégomeur réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle

de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !



Mme Jehanne LAVALLÉE et Mme Nicole LE COZ nos deux agents recenseurs

Arbre de Noël de la commune

Le mardi 19 décembre, les élèves des écoles La Mare Morel et Sainte-Thérèse se sont retrouvés à la salle polyvalente pour participer à l'arbre de Noël offert par la municipalité.

Ils ont assisté au spectacle « La Planète Mer » présenté par la troupe « Les Fées Raillieuses ». Ce spectacle est un concert conté, joué et chanté par deux musiciens et comédiens : Stéphane Dassieu et François Buret.

Ils ont pu suivre le voyage d'une fillette, Colette, recueillie par un bateau. Et quel bateau ! Un bateau de pirates...

Les enfants ont embarqué dans l'aventure et découvert le monde de la piraterie et la Liberté !

La séance s'est terminée par une distribution de chocolats.



Cérémonie du 11 novembre

Une vingtaine de personnes étaient présentes, samedi, place de la mairie, pour la commémoration du 11-Novembre 1918, armistice de la

Première Guerre mondiale. Des élèves de l'école publique de la Mare Morel ont lu une lettre de Poilus évoquant la Grande Guerre telle qu'elle a pu être vécue par les Bretonnes et les Bretons voici 105 ans.



REPAS des aînés

Le repas des aînés s'est tenu le dimanche 1^{er} octobre à la salle polyvalente en présence de 53 personnes. Notre doyenne, Jeannine Rebours née en 1925 est venue avec sa voiture dans une forme exceptionnelle. Les participants ont animé l'après-midi par des chansons

et des histoires. C'est toujours un grand moment de convivialité apprécier de tous. La commission des aînés a distribué les colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus qui n'ont pas participé au repas. C'est ainsi que 26 colis ont été distribués dont 7 pour les personnes en EHPAD. Les familles sont très touchées par cette chaleureuse attention.



Téléthon 2023

Les bénévoles du Téléthon ont remis une nouvelle fois la main à la pâte, une journée rythmée par une marche avec 2 parcours de 6 et 10 km. Mais également la vente de crêpes, de gâteaux, de fleurs et autres objets déco. La traditionnelle « Crêpes Party » a revu le jour après 4 ans d'absence, ceci grâce à la mobilisation des anciens et nouveaux bénévoles. Un bénéfice de 2 500 € a été réalisé. L'ensemble de l'équipe se félicite de l'organisation et vous dit à l'année prochaine.



GDSA 22

Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor



FRELON ASIATIQUE : Campagne 2023 Piégeage de Printemps des Fondatrices (PPF)

Après une année 2022 catastrophique pour les abeilles et autres insectes par la prédation du frelon asiatique, **le GDSA 22 a mis en place la campagne de Piégeage de Printemps des Fondatrices à l'échelle du département en partenariat avec l'AMF 22** (Association des Maires de France). Actuellement ce sont 162 communes du département des Côtes d'Armor (sur les 348) qui se sont investies dans cette campagne de **Piégeage de Printemps des Fondatrices** » du frelon asiatique, sur leur territoire, en créant un groupe de piégeurs volontaires, formés et encadrés selon un protocole bien défini par le GDSA 22.

Son objectif est **préventif, simple, efficace et économique**. Il a pour but d'empêcher la création d'un nouveau nid en capturant la reine dont la colonie aurait pendant sa saison prédaté 150 000 insectes de 300 espèces différentes, détruit de nombreuses ruches, et coûté environ 130€/nid pour sa destruction. La dangerosité pour les humains est avérée, notamment en ce qui concerne les randonneurs et les travailleurs en extérieur, paysagistes, agents d'entretien des espaces communaux, etc... Cette campagne qui se déroule sur une courte période en sortie

d'hiver, sera reconduite en 2024 et 2025.

La 1^{ère} année ayant eu pour but d'enrayer son expansion. Les résultats semblent attester que le but a été atteint. La 2^{ème} année, 2024, devrait commencer à voir diminuer l'implantation du frelon.

La problématique du frelon asiatique nous concerne tous. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour être encore plus nombreux l'an prochain à rejoindre le groupe de piégeurs volontaires.

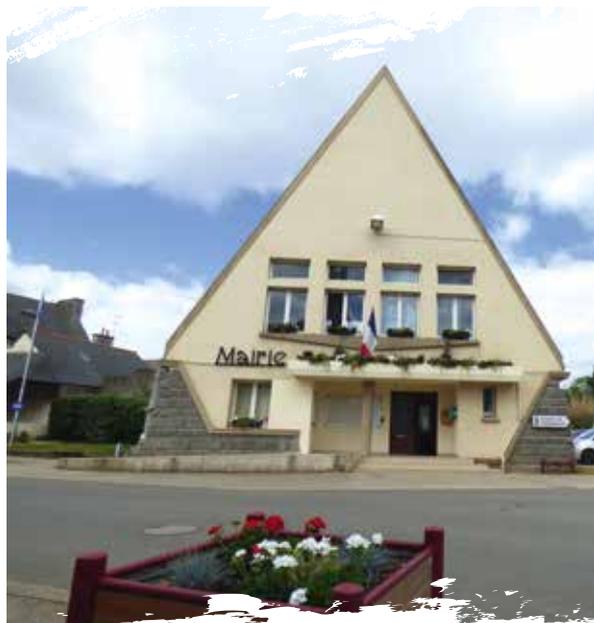
Sur le territoire de notre commune, en cette première année, il a été piégé **843 FA** par 17 piégeurs. Et **98 276 FA** sur le département par 4430 piégeurs.

Rejoignez nous pour la campagne PPF 2024

Votre référent communal :
Bertrand Rénier 06 63 76 85 69

*GDSA 22 : Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor (section apicole de GDS Bretagne) : « contact@gdsa22.bzh » et :
Georges Ponthieux 06 80 68 89 30 - georges.ponthieux@wanadoo.fr

PS : Le GDSA 22, défenseur des abeilles et de la biodiversité, ne cautionne pas le piégeage en dehors de la période d'une quarantaine de jours au printemps par les particuliers. Il est réservé aux apiculteurs dans leurs ruchers.



Horaires mairie

Lundi, mardi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi et jeudi :
de 9h à 12h

Permanence des Élus :
- le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Tél. : 02 96 79 01 13
E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

Travaux bruyants : des horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

1. Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/19h30
2. Les samedis : 9h/12h et 15h/19h
3. Les dimanches et jours fériés : 10h/12h

Merci de respecter ces horaires dans l'intérêt de tous.



Urbanisme

JUIN à NOVEMBRE 2023

PERMIS DE CONSTRUIRE

BURLLOT Vincent

7 rue La Petite Grégnory

Création d'une extension attenant à l'atelier

HAMON Mickaël

5 rue du Goëlo

Création d'un garage à ossature bois

LAPERCHE Martin - ROBERT Mélanie

rue du Trégor

Construction maison d'habitation

LE VERGER Christophe - Anne Émilie

6 Liffiac

Rénovation d'une annexe en logement



DECLARATION PREALABLE

BALOUARD Guy

1 rue de l'lc

Division foncière

LE GONIDEC Nicolas

2 le Courtil de la Noë

Pose piscine tubulaire semi enterrée

FAUGERAS Patrick

17 rue du Trégor

Pose de panneaux photovoltaïques

RENAULT Jeanne

Le Bourg

Modification de l'aspect extérieur des façades

DÉNIS Patrick

3 rue des Moulins

Remplacement des menuiseries extérieures

SCI DU RODO - LAPERCHE Olivier

1 le clos Rouault

Pose de panneaux photovoltaïques au sol

SIMON ERIC

7 rue du Pont Vert

Clôture et pose de velux encastrés

GUESNEUX Baptiste

6 St Mathurin

Pose 2 velux façade avant - Pose 1 velux sur arrière

BREUIL Jérôme

8 rue d'Argoat

Création d'une véranda

État Civil

MAI à DÉCEMBRE 2023



NAISSANCES

Marso BROCHOT - 27/06/2023 - 04 Impasse des Moulins

Coline LE COANT - 14/07/2023 - 12 La Ville Quinio

Halloween Party

Mardi 31 octobre sur la place du bourg, les 3 commerces de la commune : Elisabeth de l'atelier cuisine, Mélanie de la crêperie le Goëlic, Véronique et Anthony du garage Prigent se sont associés pour fêter Halloween. Ils ont offert boissons, crêpes, gâteaux et bonbons aux nombreux visiteurs déguisés pour l'occasion. Entre les dégustations, enfants et adultes ont pu découvrir les activités proposées par l'OGEC et Yo La flette, artiste magicien de Trégomeur. Les participants ont également pu tenter leur chance à la pesée de citrouille, qui accusait un poids de 7,254 kg. La mairie salue cette initiative et leur donne rendez-vous l'année prochaine.



Florence Travert

conseillère municipale



Confortablement installée dans sa maison en bois du Clos du Goulet, Florence Travert partage ses loisirs entre les randonnées pédestres ou à vélo dans les environs, les voyages, et, bien évidemment, le jardinage avec des échanges fréquents de boutures, de graines et de plants.

« Il est agréable d'habiter à Trégomeur, souligne-t-elle, car la campagne y est plaisante et la mer n'est pas très loin, tout comme la quatre voies. De plus, c'est une commune très calme. »

Il est à noter que c'est Florence qui était, l'an passé, à l'initiative du concours photo qui a connu un beau succès.

Apporter mes compétences

Florence Travert, dont c'est le premier mandat, a clairement souhaité intégrer l'équipe du conseil municipal afin d'apporter à la commune son expertise en matière de communication et d'environnement. Titulaire d'un BTS en aménagement paysager, elle a des idées novatrices, notamment en ce qui concerne la végétalisation des espaces.

Concernant la commission environnement, Florence apporte ses idées lorsqu'il est question de l'aménagement et du fleurissement de la commune, domaines où elle possède de réelles compétences, même si elle souhaiterait pouvoir susciter plus de changements.

En dehors de ces problématiques d'aménagement et d'environnement, Florence participe activement à la commission communication. Celle-ci a eu la charge de présenter au printemps dernier le tout nouveau logo de Trégomeur. Et, aujourd'hui, c'est la mise en place d'un site internet performant qui occupe une bonne partie de son temps municipal avec, bien sûr, la préparation du *Trégomeur infos*.

« Le site participera à la bonne image de la commune, précise Florence. Il offrira aussi une gamme importante de services à la population. »

Toutes ces réunions demandent évidemment de la présence. « Un peu plus de ce à quoi je m'attendais », dit celle qui se félicite par ailleurs « de découvrir beaucoup de choses » depuis qu'elle est conseillère municipale. Notamment le gros travail réalisé par les agents et les conseillers, l'adjointe administrative et la secrétaire de mairie. « L'expérience du maire et des adjoints nous est également précieuse. Ce n'est pas comme si l'équipe était novice. » Véritablement passionnée par les plantes, Florence Travert a créé, il y a trois ans, une micro-entreprise de coaching en jardin* à Trégomeur.

« Il s'agit de conseils en création et relooking de jardin ou d'une partie de jardin, comme des massifs, explique-t-elle. Cela va des préconisations à un accompagnement en jardinerie, d'ateliers collectifs à une mise en relation avec un réseau de partenaires. Mon rayon d'action est de 30 à 40 kilomètres autour de chez moi. »

Elle n'a pas pour autant abandonné son travail à la Chambre d'agriculture de Bretagne où elle s'occupe plus particulièrement des producteurs en circuits courts. Et là aussi, il y a de quoi faire puisque « les installations sont nombreuses dans le monde agricole ».

Pascal Le Coz

* Le Jardin idéal - Le Clos du Goulet - Trégomeur - 06 98 27 10 15

Richard Le Carré

conseiller municipal



« Un engagement total »

Richard Le Carré a grandi à Plérin où il a été un footballeur tout à fait honorable. La vingtaine passée, il a pris la direction de Paris puis de Caen, carrière professionnelle oblige, avant de revenir quelques années plus tard dans la région. En 2002, il s'installe à Trégomeur et, très vite, s'investit à l'Amicale Laïque. « Je ne voulais pas être un anonyme dans ma commune », se souvient-il. Les soirées, les sorties vélo et les séjours à la neige de l'Amicale restent pour lui des souvenirs extraordinaires et mémorables.

Par ailleurs, Richard se félicite que Trégomeur soit encore « une commune indépendante où nous pouvons décider par nous-mêmes. Avec nos commerces, écoles et entreprises, nous avons une véritable identité à défendre. »

Comme bien souvent à Trégomeur, l'histoire de l'engagement de Richard Le Carré pour sa commune a débuté à l'Amicale Laïque dont il fut, un temps, président. Et, depuis plus de trois ans, il est un conseiller municipal particulièrement investi dans les commissions communication, recrutement du personnel et impôts directs.

Motivé, Richard Le Carré l'est sans nul doute. Après un essai infructueux en 2014 qui l'avait laissé « super déçu », il a en effet accepté la proposition de Denis Manac'h de figurer à nouveau sur sa liste aux dernières élections municipales.

« J'avais vraiment envie d'être élu, indique-t-il en toute franchise. J'ai à l'esprit l'intérêt général. Je voulais apporter ma pierre à l'édifice et, qu'ensemble, nous continuions à faire avancer Trégomeur. »

Ce fonctionnaire d'État bouillonne d'idées et ne compte pas son temps. Car, en plus des conseils municipaux mensuels et des réunions en commission, il tient également à assurer les permanences du samedi matin en mairie lorsque son emploi du temps professionnel le lui permet.

« Ainsi, nous sommes en contact direct avec la population. »

Ces rencontres sont bien sûr l'occasion d'évoquer les choix d'investissement de la commune et de parler, plus prosaïquement, des problèmes du quotidien.

« La vitesse excessive dans le bourg revient souvent, dit-il. C'est pourquoi nous sommes en réflexion. Faut-il accentuer le marquage au sol, installer des chicanes, consulter les Trégomeurois sur ce sujet ? Tout cela est en discussion. »

Quoiqu'il en soit, on peut dire que son rôle de conseiller municipal ne le déçoit pas. « Cela correspond tout à fait à ce que j'imaginai. Pour ma part, je suis à l'écoute, en découverte et j'apprends beaucoup auprès des plus anciens. Avec le temps, nous les nouveaux, prenons plus d'assurance. Aussi, nous nous sentons plus à même d'intervenir lors des conseils et il y a des caractères forts qui

s'affirment de plus en plus. Cela favorise le débat et c'est très intéressant. »

Richard avoue que ses sujets municipaux de prédilection sont à chercher du côté de la sécurité routière, des relations humaines et de la communication.

Ainsi, il prend actuellement beaucoup de plaisir à travailler, avec ses collègues et surtout Nicolas Le Gonidec avec qui il prépare le site internet de la commune qui devrait être disponible en ce début 2024.

Mais, que l'on se rassure, son métier et son engagement municipal lui laissent encore du temps pour le bricolage, le bûcheronnage avec les copains, les voyages en famille et, sa grande passion, la cuisine. *Son gigot au miel confit au vin de Bordeaux* serait, nous dit-on, pas mal du tout.

Pascal Le Coz

Le point sur les travaux

Aire de jeu

À l'arrière de notre mairie une petite aire de jeux va être mise à disposition des jeunes enfants. Les jeux installés sont ceux qui étaient situés au niveau de la salle polyvalente avant les travaux. Le sol en dalle de caoutchouc avait été acheté avec l'ancienne mandature.

Cette belle réalisation à moindre coût a été faite par les services techniques. Une table de pique-nique supplémentaire y sera installée.





Réfection de la chaussée

Des travaux de réfection de chaussée ont été réalisés sur la commune à la fin du mois de septembre, plus précisément au carrefour de Liffiac, la Ville Daniel et Les Landes où un regard à grille sur réseau existant a été créé.

Ces travaux ont été réalisés par la Société SPTP sise à PLOUFRAGAN (22) pour un montant TTC de 47 852 € 28.



Garderie

Depuis la rentrée de septembre, les enfants présents à la cantine garderie ont pu constater que leur cour s'était quelque peu agrandie. En effet, un grillage et son portillon qui coupaient

l'espace en deux ont été déplacés par les services techniques et remis quelques mètres plus loin. Deux tables de pique-nique ont été installées à l'extérieur, avec les beaux jours du début de l'année scolaire le goûter n'était que meilleur.



L'école publique de la MARE MOREL

Cette nouvelle année scolaire à l'école publique La Mare Morel est marquée par l'ouverture d'une quatrième classe pour l'année 2023-2024. Nous accueillons 81 élèves de la TPS au CM2.

De nombreux projets sont prévus cette année. L'école a renouvelé son adhésion à l'USEP, ainsi nous allons bénéficier de prêt de matériel et de rencontres sportives avec d'autres écoles du département (cross, bals bretons, randonnées, athlétisme ...). Nous remercions l'amicale laïque pour le financement des adhésions et pour son soutien pour toutes les activités et sorties proposées aux élèves de l'école.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan Climat Air Energie Territorial 2023-2028, dont l'une des 5 thématiques est la sensibilisation au changement climatique, Leff Armor communauté propose pour l'année scolaire 2023-2024 un programme d'animations scolaires intitulé WATTY à l'école, en partenariat avec EcoCO2, créateur du projet en 2013 avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et l'ADEME.

A travers ce programme auquel nous nous sommes inscrits, l'école poursuit son engagement en faveur de l'éducation au développement durable.

L'accent est également mis sur le bien être à l'école, un incontournable de la circulaire ministérielle de cette rentrée. Nous proposons aux élèves à travers différents ateliers de travailler autour des compétences psychosociales, de la gestion des émotions, de la gestion des conflits, du travail en équipe ... L'embellissement de l'école, projet débuté l'année dernière avec l'artiste Guénola Jouanny et financé par la municipalité, permet aussi de favoriser le bien être à l'école en créant un environnement agréable pour les enfants. Ce projet sera poursuivi cette année.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'école, n'hésitez pas à me contacter par mail : 0220383x@ac-rennes.fr A bientôt !



*De gauche à droite sur la photographie :
 Mme Isabelle Lemoine : TPS/PS/MS : 23 élèves
 M Alexandre Kermoal : CE1 / CE2 : 21 élèves
 Mme Manon Fougères : directrice : présente le lundi après midi et le jeudi matin
 Mme Aurélie Le Morvan : CM1/CM2 : 23 élèves
 Mme Magali Jezequel : GS/CP : 14 élèves
 Mme Isabelle Jouan : Atsem dans la classe de Mme Lemoine*

En ce début d'année scolaire, coupe du monde de rugby oblige, la classe d'Alexandre Kermoal a bénéficié de 6 séances de rugby à toucher avec Nick Ford, intervenant extérieur agréé du rugby club de St Brieuc. Mais ce n'est pas tout, toutes les consignes étaient passées en anglais ! Une bonne façon de mêler EPS et apprentissage d'une langue étrangère de façon ludique.

Contacts :
 Manon FOUGERES
 Directrice des écoles publiques de Plélo et Trégomeur
 Ecole publique de Trégomeur :
 02 96 79 46 23
ecole.0220383x@ac-rennes.fr

Manon Fougères





Les élèves de la classe d'Isabelle Lemoine découvrent les trésors de l'automne à travers différentes sorties dans le village. L'enseignante souhaite attirer leur regard sur l'évolution de la nature à travers les saisons et proposera donc régulièrement ces sorties.



L'école Sainte Thérèse

Contacts :

Ecole Sainte Thérèse

Directrice : Antony JOUAN

Tél : 02 96 79 31 41- 06 89 49 65 80

Mail : contact@ecole-tregomeur.fr

Site Internet : <http://ecole-tregomeur.fr>

Une rentrée sous le signe du changement

Une nouvelle équipe depuis la rentrée.

L'équipe éducative, composée du nouveau directeur M. Antony Jouan, d'une nouvelle enseignante, Mme Claire le Bour et de l'ASEM Julie Le Bigot, a toujours à cœur d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages en prenant en compte ses talents et ses fragilités.

L'école compte aujourd'hui 15 enfants dans une classe unique de la petite section au CM2. Cet effectif et cette particularité qu'est la classe unique permettent un accompagnement personnalisé au plus près des besoins de chacun. Cela permet également de beaux échanges entre les enfants.



Quelques activités réalisées à l'école

Une jolie rencontre

Cette année, dans le cadre du salon du livre de Lantic, nous avons rencontré Lili La Baleine, illustratrice d'albums jeunesse. L'ensemble de la classe a pu participer à cet échange à travers la réalisation d'illustrations mais aussi de lecture d'albums et enfin lors de la rencontre tant attendue pendant laquelle les enfants ont pu découvrir ce métier et poser des questions sur les étapes de réalisation d'un livre.



Un peu de musique.

Depuis quelques semaines déjà, les élèves ont la chance de découvrir différents instruments du monde, d'en jouer, de chanter et de danser lors des séances de musique animées par le dumiste Stéphane Blanchard de Leff Armor communauté.

D'autres projets sont également à venir :

1. Des séances de piscine
2. Une intervention sportive pour découvrir le Uni-Hockey
3. Et bien d'autres encore...

Les associations APEL OGE

Tout au long de l'année, les associations de l'école se mobilisent lors de différentes manifestations. Comme lors de la collecte de papiers.

Elle a lieu le premier samedi des mois pairs pour cette année scolaire. Prochaine collecte le samedi 3 février 2024 de 10h à 12h.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'école

Par téléphone au : 02.96.79.31.41

Ou par mail : eco22.ste-therese.tregomeur@enseignement-catholique.bzh



Les Maraîchers du Goulet

Une production XXL



Nous nous sentons bien ici et avons été très bien accueillis.

Moïse Lemerrier et sa compagne habitent non loin du bourg de Trégomeur.

C'est une évidence, Les Maraîchers du Goulet voient les choses en grand. Cette belle exploitation trégomeuroise, aujourd'hui propriété de Moïse Lemerrier et forte d'une bonne cinquantaine d'hectares, avec 3 000 m² de serres, produit en effet tout au long de l'année une gamme variée et conséquente de légumes frais qui prennent, une fois cueillis et triés, la direction de grossistes costarmoricains et finistériens, du Leclerc de Plérin, de Super U et de quelques autres grandes surfaces du territoire au rythme de navettes quotidiennes.

En ce début de mois de novembre, Moïse Lemerrier peut respirer. Il a eu plus de chance que ses collègues du littoral. La tempête *Ciaran* l'a épargné et il n'y a, au final, que peu de dégâts sur son exploitation maraîchère. Le jeune homme de vingt neuf ans et ses trois salariés peuvent donc continuer à produire normalement leurs légumes de saison au grand soulagement de leurs clients.

La culture des courgettes, pommes de terre, salades, potimarrons, choux et carottes demande énormément de travail à Moïse. Été comme hiver. Mais cela ne l'effraie visiblement pas. Il faut dire qu'il baigne dans ce milieu depuis son adolescence.

« À quatorze, quinze ans, je travaillais déjà chez un voisin maraîcher de Pleubian pendant mes vacances et ça me plaisait bien. »

Alors, c'est assez naturellement qu'il se dirige, à l'époque, vers un bac agricole

qu'il obtient au lycée Théodore Monod du Rheu.

« Mais je n'étais pas spécialement branché études », se remémore-t-il.

Ensuite, après avoir été quelque temps salarié dans une exploitation agricole paimpolaise, il prend la direction de ses terres d'origine, du côté de la Seine-Maritime. Là-bas, il envisage sérieusement de reprendre avec des membres de sa famille une ferme dans laquelle il était employé depuis deux ans. « Mais ça ne s'est pas fait pour diverses raisons. »

Et c'est une annonce d'un agent immobilier qui, en quelque sorte, l'interpelle : « Les maraîchers Roseline et Patrick Denis partaient à la retraite et vendaient leur affaire *Du Goulet* à Trégomeur. » Il y voit une belle opportunité d'un retour dans la région qui l'a vu grandir et de retrouver, ainsi, ses copains de Paimpol.

« Je ne voulais surtout pas faire d'éle-

vage, explique-t-il. Alors *Les Maraîchers du Goulet* m'intéressaient beaucoup. En plus, tout était en place et les débouchés assurés. Trégomeur est aussi très bien placé sur l'axe Paimpol-Saint-Brieuc. Et c'est stratégique en terme de commerce. »

Le voilà donc installé, nous sommes tout début 2022, et prêt à faire perdurer cette jolie exploitation où il cultive, par rotations, des céréales et des légumes avec l'aide, ô combien précieuses, de ses salariés. Ils sont trois toute l'année plus six, en renfort, l'été « quand il y a plus de taf ! ».

Pascal Le Coz

Contacts

Les Maraîchers du Goulet
4, rue du Goulet - Trégomeur
06 84 00 00 29

L'Amicale Laïque



Après l'école, favoriser les échanges et la convivialité.

Ecole publique. A l'amicale, la rentrée est aussi le moment des projets.

Le bureau lors de l'assemblée générale du 03 octobre dernier, de gauche à droite : François Dagorn, Céline Labbé, Camille Hue (présidente), Stéphanie Barbier, Harmonie Dubus.

La rentrée de l'école publique est marquée par l'augmentation des effectifs et la création d'un nouveau poste d'enseignant, suite à la mobilisation des parents d'élèves avant l'été. L'amicale s'inscrit dans cette dynamique et souhaite y associer ses projets en faveur des élèves de Trégomeur.

Lors de l'assemblée générale du 3 octobre dernier, le bureau a soumis un bilan positif des événements 2022-2023, notamment sur le volet financier, ce qui permet d'envisager des perspectives intéressantes pour les années à venir. Le vote confirme le poste de présidente à Camille Hue, accompagnée de Maëlle Coudray comme



vice-présidente pour cette nouvelle année. Des nouveaux parents d'élèves entrent également dans le bureau, avec la création d'un service communication dans l'objectif de favoriser l'information sur les activités de l'amicale.

Soirée raclette, carnaval et kermesse : trois temps forts de l'année.

Dans la palette des différents événements, la soirée raclette mi-novembre reste un temps fort des événements de l'année, qui entend aussi permettre de créer du lien entre les habitants, en dehors de l'école. En 2024, la soirée se déroulera le samedi

23 novembre, réservez votre assiette ! Pour cette année, les autres temps forts seront le carnaval que l'amicale souhaite reconduire cette année le 30 mars, et bien évidemment la kermesse le 29 juin, qui clôture traditionnellement l'année scolaire. Nous invitons tous les parents bénévoles et volontaires à se joindre à nous pour l'organisation de ces événements.

CONTACT :

Camille HUE, présidente
amicale.tregomeur@gmail.com

Association Lanvia

Créée l'année dernière par Antoine Barbier, Adrien et Martin Laperche, l'association Lanvia a pour objectif de faire revivre les fêtes traditionnelles qui rythmaient la vie des villages dans les années 1900. Le premier événement a rassemblé plus de 300 personnes le 17 juin dernier.

« Notre but est de rassembler des personnes de toutes générations confondues, du même territoire lors de divers événements. Nous voulons recréer du lien social entre des habitants de la même commune qui ne se connaissent pas forcément ».

L'année dernière l'association Lanvia avait organisé un Fest Noz autour de la jeune génération de musicien.ne.s breton.ne.s. « Pour commencer notre action sur le territoire, l'organisation d'un fest noz était pour nous le plus évident car nous connaissons bien ce milieu et son fonctionnement »

Cette année l'association Lanvia reconduit son Fest Noz le samedi 8 juin 2024. Cette

fois-ci, l'équipe voit plus grand en organisant également une soirée le vendredi soir. Celle-ci s'articulera autour d'un groupe de karaoké live. Le principe est simple : des musiciens jouent la musique en live, pendant que vous chantez sur scène une chanson. Il suffit de vous imaginer au stade de France, sauf que c'est à Trégomeur.

La volonté de s'inspirer des fêtes populaires de l'époque s'affirme le vendredi en laissant l'entrée gratuite pour tous et en faisant une entrée de fest noz à sept euros le samedi et gratuit pour les moins de 18 ans. « On voit maintenant des fest noz qui font des entrées à plus de dix euros, une bière à quatre euros et la galette saucisse à 6 euros.. Pour moi on s'éloigne de ce qu'est une fête populaire, et on se rapproche un peu du showbise » explique Adrien

L'association veut également se diversifier et ne pas rester centrée autour de la musique, c'est pourquoi elle organise un tournoi de palet breton l'après-midi du samedi.

Vendredi 7 juin dès 20h Karaoké live gratuit buvette sur place

Samedi 8 juin après midi : tournoi de palet
Samedi 8 juin, dès 19 h 30, Trégonoz : fest-noz tarif : 7 € et entrée gratuite pour les moins de 18 ans. Restauration et buvette sur place

Adresse des festivités : lieu dit le Clos Rouault à Trégomeur

Pour tout renseignement, contacter Adrien Laperche au tél. 06 47 79 86 30. Buvette vendredi et samedi, restauration sur place le samedi.



Aides à Domicile

Leff Armor :

à l'écoute de vos besoins

En tant qu'organisme prestataire du département des Côtes d'Armor, le CIAS Leff Armor assure un service public de maintien à domicile : le Service Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD).

Près de 70 professionnels du domicile interviennent chaque jour, week-ends et jours fériés compris, auprès des habitants de Leff Armor qui ont besoin d'aide pour les actes quotidiens devenus difficiles. Il s'agit notamment d'apporter de l'aide au lever, au coucher, à l'habillage, à la préparation des repas, à la toilette... Ils apportent non seulement l'aide nécessaire au maintien à domicile mais aussi du réconfort et du lien social. Pour certains bénéficiaires isolés, l'agent du CIAS est la seule personne qu'ils reçoivent au cours de la journée. Les aides à domicile jouent un rôle primordial dans le quotidien de nos aînés.

Nos équipes proches de vous

Outre les 70 aides à domicile, une équipe d'agents administratifs, présente sur les sites de Pléguien et Châ-

telaudren-Plouagat, assure les visites à domicile (1^{ère} visite d'évaluation des besoins puis visites de suivi), la planification mais aussi la coordination avec les partenaires du territoire afin d'optimiser la prise en charge et l'accompagnement des usagers. Ils sont en lien avec les usagers dès que besoin.

Cette qualité de service auprès des bénéficiaires, ne serait pas possible sans l'implication et l'engagement de tous ces professionnels. La bienveillance est l'une de nos principales valeurs, elle est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi le CIAS Leff Armor accorde une réelle importance à la qualité de vie au travail de ses salariés. Des projets sont régulièrement menés et des réflexions engagées afin de favoriser la conciliation vie personnelle / vie professionnelle des agents de terrain.

Les agents bénéficient de formations qualifiantes et professionnalisantes régulières. Un dispositif de tutorat a été mis en place, permettant aux nouveaux agents de se familiariser avec le service ainsi que leurs collègues, de maîtriser les gestes techniques, etc.

En mesure de répondre aux nouvelles demandes des usagers, le CIAS recherche de nouveaux agents pour intégrer ses équipes, favoriser la rotation des effectifs et maintenir un accompagnement de qualité auprès des bénéficiaires.

Quelles aides sociales pour bénéficier du service

Le SAAD intervient auprès des bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), de l'aide sociale ainsi qu'auprès des personnes ayant droit à une aide temporaire de leur mutuelle ou plus longue de leur caisse de retraite. Il intervient plus globalement auprès de toute personne qui a besoin d'un soutien. Les interventions d'aide à domicile ouvrent droit au crédit d'impôt.

Vous résidez sur Leff Armor communauté et avez besoin d'aide ou l'un de vos proches a besoin de nos services ? Contactez le CIAS : cias@leffarmor.fr et 02 96 79 77 82



NE JETEZ PLUS ! DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOS OBJETS

À QUELLE ASSOCIATION DONNER ?

 **Secours Catholique**
7 rue Lamennais, Plouha



 02 96 20 25 23

 Lundi : 14h - 16h30
Mercredi : 10h - 12h

 **Secours Populaire**
20 rue Laennec, Plouha

Un bac de dépôt de vêtements se trouve devant le local



 02 96 22 47 68

 Lundi / mardi : 14h - 16h30
1er samedi (du mois) : 10h - 12h

 **Secours Populaire**
Rue du Val, Châtaudren-Plouagat



 02 96 79 77 61

 Lundi : 9h - 12h
Mardi 9h-12h / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
1er et 3ème samedi (du mois) : 14h - 17h

 **Association**
«Chemin des rêves»
2 rue du Pont Sillard, Lantic



 02 96 71 95 43

 Dépôt possible tous les jours dans des caddies mis à disposition près du cimetière au bourg de Lantic
Dépôts importants sur RDV

 **Association «Les Nouelles»**
17 lieux de collecte sur le territoire



Lanvollon : en face de l'ancien Crédit Agricole et stade
Pléguien : stade de foot
Trégomeur : stade de foot
Pommerit-le-Vicomte : déchèterie et gymnase
Le Merzer : près de l'école
Châtaudren-Plouagat : près de la gendarmerie et déchèterie
Plélo : parking de la mairie

 02 96 68 98 03

Boquého : près de la salle des fêtes
Lanrodec : derrière les locaux techniques
Plouvara : salle des fêtes
Plerneuf : stade de foot
Gouélin : à Poul-Ranet
Plouha : déchèterie et stade

Légende

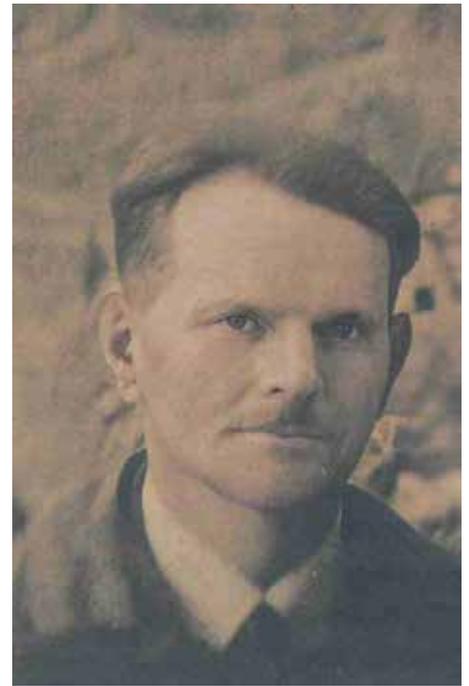




Augustin Le Guen, instituteur

Suite à l'article du dernier bulletin, nous avons retrouvé la photo du courageux instituteur Augustin Le Guen (1902 - 1944) ancien instituteur de Trégomeur assassiné par les Allemands dans le bois d'Aucaleuc le 2 août 1944. Il s'était sacrifié en échange des otages retenus dans le bourg. Dans les jours suivants un autre instituteur de Quévert, Alexis Cadoudal était tué par la milice de Pétain à Tinténiac (35).

Merci pour vos recherches



Trégomeur, d'hier et d'aujourd'hui...

Photos



1950 >



2023 >

Merci à Mme Marie Louise Hillion pour les photos et cartes postales

Dans l'esprit de poursuivre l'évocation photographique de Trégomeur, la Commission Communication lance un appel aux habitants qui possèdent de vieux clichés (voire de vieilles cartes postales) de la commune : apportez-les à la mairie ! Ils seront scannés afin d'être publiés dans une prochaine édition du « Trégomeur Infos ». Merci d'avance à toutes et tous !

Dates à retenir

19 janvier	Vœux du Maire
Samedi 3 février	Soirée organisée par l'E.S.T
Samedi 30 mars	Carnaval
Week end du 7/8 juin	Trégonoz
Samedi 29 juin	Kermesse de l'école publique de La mare Morel
Samedi 6 juillet	Feu d'artifice du Comité des fêtes

Il est rappelé que pour valider toutes réservations de la salle des fêtes par les particuliers et les associations, un mail ou un courrier ainsi qu'un passage en Mairie est obligatoire afin de remplir et signer le contrat. Ceci dans un délai de 8 jours maximum.

Ingrédients :

- 8 petits pains précuits
- 250g de lardons fumés
- 150g crème liquide
- 1 oignon
- 4 pommes de terre cuites
- Fromage à Tartiflette ou raclette

Préparation de la pâtes :

- Éplucher et couper en dés les pommes de terre
- Éplucher et haché l'oignon
- Faire revenir l'oignon haché dans une sauteuse
- Ajouter et faire revenir les lardons et les pommes de terre avec l'oignon
- Ajouter les dés de pommes de terre

Petit pain Savoyard

- Ajouter quelques bouts de fromage et la crème liquide
- Laisser réduire 5 à 10 min sur feu doux
- Creuser les pains pour retirer la mie
- Farcir les pains avec la préparation
- Recouvrir les pains d'une tranche de fromage de votre choix
- Enfourner à four chaud 15 min à 180°C
- Bon appétit



L'Atelier cuisine
22590 Trégomeur
0631492594

Envoyez votre recette préférée à tregomeurinfo@gmail.com, avec une photo. Nous la publierons dans un prochain numéro.

TREGO MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								

HORIZONTALEMENT

- A. La maternité de son hôpital est menacée de fermeture
- B. Le temps d'une révolution - Termination verbale
- C. La population de Trégomeur va l'être très prochainement
- D. Irrigue la commune
- E. La maison où l'on a vu le jour
- F. Exclut définitivement
- G. Trois romain - Petit élu
- H. Centre de formation des hauts fonctionnaires - Dirigeant arabe

VERTICALEMENT

1. Précieuse pour les parents des jeunes enfants de Trégomeur
2. Attire l'œil sur le journal - Département français
3. Alluma le feu
4. Arrivée - Il n'est pas très rapide
5. Celui qui engendre
6. Gère l'action sociale à Trégomeur
7. Sous la croûte - Permet d'envisager tous les possibles
8. Cadeaux

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	M	O	U	L	I	N	S	
B	A	R	G	A	N		O	C
C		N		G	O	E	L	O
D	B	E	A	U	C	O	U	P
E	A		E	N	U		T	A
F	M	O	R	E	L		I	I
G	B	Y	E		E	D	O	N
H	I	A		O	S	O	N	S

Solution du bulletin
de Juillet 2023

HORIZONTALEMENT : A - On en comptait plusieurs autrefois à Trégomeur - B - Arbuste à huile - Ancienne langue romane du sud de la France - C - Trégomeur y est au cœur
D - Pas qu'un peu... - E - Agent mutagène - Peut être saisi en cas de litige - F - La mare... de l'école publique - Deux romain - G - Salut d'outre-manche - Prénom masculin
H - Intelligence artificielle - Du courage, que diable !

VERTICALEMENT : 1 - Possessif - Faon bien connu des petits...et des grands - 2 - Département français - Jarre - 3 - Unité Géographique - Change d'air - 4 - Filtre les eaux usées de Trégomeur...naturellement - 5 - Introduits dans le corps - 6 - Cardinaux - Note - 7 - Tout problème en une, dit-on... - 8 - Bons camarades

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Denis Manac'h

COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL : Denis Manac'h, Valérie Ramoné, Nicolas Le Gonidec, Bertrand Renier, Florence Traver, Richard Le Carré, Denis Le Buhan, assistés de Catherine Morin et Valérie Menou.

RÉDACTION : Commission du bulletin municipal - Pascal Le Coz journaliste indépendant

PHOTO DE COUVERTURE : Illumination Mairie

MISE EN PAGE ET IMPRESSION : RoudennGrafik

CONTACTS : Mairie de Trégomeur - Tél. : 02 96 79 01 13

E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

